



CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 26 Mars 2015 à 20h30

Salle communale, 60, place de la Mairie

Ordre du jour

L'ordre du jour sera le suivant :

- Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 26 février 2015
- Information sur les décisions du Maire
- Installation d'un nouveau conseiller suite à une démission

Délibérations :

- Approbation du compte administratif 2014
- Approbation du compte de gestion 2014
- Affectation des résultats 2014
- Vote des taux des taxes directes locales
- Adoption du budget 2015
- Indemnité de conseil du percepteur
- Subvention à l'Institut des Métiers et des Techniques de Grenoble
- Subvention à Radio Grésivaudan
- Groupement de commande-Convention avec le Syndicat intercommunal des Eaux de La Terrasse-Lumbin-Crolles et d'assainissement La terrasse-Lumbin pour l'aménagement VRD de la rue de l'Orme et du chemin du Moulin sur la commune de La terrasse
- SEDI – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité – rue du Château
- SEDI – Travaux sur réseaux de France Telecom – rue du Château
- SEDI – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité – Chemin du Moulin
- SEDI – Travaux sur réseaux France Telecom – Chemin du Moulin
- Convention de facturation du gymnase du collège La Pierre Aiguille mis à la disposition des associations
- Composition des commissions – modification de membres
- Suppression de postes
- Divers

URBANISME

QUESTIONS ORALES

CCPG

COMMISSIONS MUNICIPALES OU INTERCOMMUNALES

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

INFORMATIONS

Affiché à la porte de la mairie le 20 mars 2015
Le Maire, Philippe VOLPI



Le Maire,
Philippe VOLPI
La Terrasse le 20 mars 2015

